

## Augmentation de capital annoncée

### COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -COMAR-

Siège social : Immeuble COMAR-Avenue Habib Bourguiba –1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances **-COMAR-** porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 mai 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **20.000.000 dinars** pour le porter de **30.000.000 dinars** à **50.000.000 dinars** par l'émission de **1.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 20 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, **à raison de deux (2) actions nouvelles gratuites pour trois (3) actions anciennes**, et ce, par incorporation des réserves.

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution sur le marché hors cote de la bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites portent jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2009** et sont assimilées aux actions anciennes depuis le 27 mai 2009, date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2008.

#### **Négociation en Bourse :**

- Les actions anciennes de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances **-COMAR-** sont négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, depuis le **20 mai 2009**.
- Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution sont négociables sur le marché hors cote de la bourse depuis le **20 mai 2009**.